

OUTDOOR SERIES BFC

CHALLENGE RÉGIONAL

9
1

ÉTAPES SUR LA SAISON

CLASSEMENT INDIVIDUEL
CLASSEMENT CLUBS

liguebourgognefranchecomtetriathlon.fr



OUTDOOR SERIES BFC

Le circuit outdoor de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon

RÈGLEMENT

Article 1 – Objet

La Ligue Régionale de Triathlon Bourgogne-Franche-Comté organise un circuit régional outdoor intitulé :

Outdoor Séries BFC

Ce circuit vise à :

- Structurer et valoriser les pratiques outdoor du territoire
- Encourager la participation des licenciés et pratiquants aux épreuves nature
- Renforcer la dynamique entre clubs
- Promouvoir les épreuves régionales de SwimRun, Raid, Cross Triathlon et

Cross Duathlon.

Le circuit donne lieu à un classement individuel et un classement clubs sur l'ensemble de la saison.

Article 2 – Épreuves du circuit

Les Outdoor Séries BFC regroupent plusieurs épreuves du calendrier régional appartenant aux disciplines suivantes :

- SwimRun
- Raid
- Cross Triathlon
- Cross Duathlon

Pour la saison 2026, le circuit comporte 9 étapes réparties entre avril et septembre.

Les formats et distances retenus pour le circuit sont précisés pour chaque organisation.

Article 3 – Participants éligibles

Le classement du circuit est ouvert à tous les participants, licenciés ou non licenciés. Les participants non licenciés peuvent prendre part aux épreuves via les « licences Expérience » proposées par les organisateurs.

OUTDOOR SERIES BFC

Le circuit outdoor de la Ligue Bourgogne–Franche-Comté de Triathlon

RÈGLEMENT

Article 4 – Classements du circuit

Deux classements sont établis :

> **Classement individuel :**

- Classement femmes
- Classement hommes

> **Classement clubs**

Les points marqués par les licenciés d'un même club sont cumulés pour établir le classement clubs.

Le circuit est ouvert aux catégories à partir de Junior.

Article 5 – Attribution des points

Les points sont attribués selon deux critères :

- > La participation à l'épreuve
- > La performance sportive

Chaque participant classé « finisher » marque des points.

5.1 Points de participation

Chaque participant classé marque :

5 points de participation

Ces points constituent la base du calcul des points du circuit.

5.2 Coefficient de classement

Les points de participation sont multipliés par un coefficient selon le classement obtenu.

OUTDOOR SERIES BFC

Le circuit outdoor de la Ligue Bourgogne–Franche-Comté de Triathlon

RÈGLEMENT

Classement	Coefficient
1 ^{er}	2,0
2 ^{ème}	1,9
3 ^{ème}	1,8
4 ^{ème}	1,7
5 ^{ème}	1,6
6 ^{ème}	1,5
7 ^{ème}	1,4
8 ^{ème}	1,3
9 ^{ème}	1,2
10 ^{ème}	1,1
11 ^{ème} et au -delà	1,0

5.3 Coefficient distance

Afin de prendre en compte la difficulté des formats proposés, un coefficient distance est appliqué.

Distance	Coefficient
XS (Raid) & S (toutes épreuves)	1,0
M (toutes épreuves)	1,2
L (toutes épreuves)	1,4

5.4 Calcul des points

Le nombre de points attribué est calculé selon la formule :

Points = 5 × coefficient classement × coefficient distance

OUTDOOR SERIES BFC

Le circuit outdoor de la Ligue Bourgogne–Franche-Comté de Triathlon

RÈGLEMENT

Article 6 – Épreuves en équipe

Certaines disciplines du circuit se disputent en équipe (Raid, SwimRun).

Dans ce cas :

- Le classement de l'équipe est utilisé pour déterminer les points
- Chaque membre de l'équipe reçoit individuellement les points correspondants au classement de l'équipe.

Ce principe permet de maintenir un classement individuel unique sur l'ensemble du circuit.

Article 7 – Nombre de résultats retenus

Le classement final du circuit est établi sur :

- les 5 meilleurs résultats obtenus par chaque participant.

Les autres résultats ne sont pas pris en compte dans le calcul final.

Article 8 – Bonus fidélité

Afin d'encourager la participation à plusieurs épreuves du circuit, un bonus de fidélité est attribué :

Nombre d'épreuves terminées	Bonus
5 épreuves	+5 points
7 épreuves	+10 points
9 épreuves	+15 points

Article 9 – Classement clubs

Un classement clubs est établi sur la base des points obtenus par les licenciés.

Pour chaque étape :

- **Seuls les 5 meilleurs scores individuels du club sont retenus**

Les formats de course sont cumulés (toutes distances confondues).

Les points sont ensuite additionnés sur l'ensemble des étapes du circuit.

OUTDOOR SERIES BFC

Le circuit outdoor de la Ligue Bourgogne–Franche-Comté de Triathlon

RÈGLEMENT

Article 10 – Égalités

En cas d'égalité au classement final, les participants sont départagés selon :

- Le plus grand nombre de participations
- Le meilleur résultat sur la dernière épreuve disputée

Article 11 – Publication des classements

Les classements des Outdoor Séries BFC sont mis à jour après chaque étape et publiés sur les supports de communication de la Ligue.

Une publication spécifique du classement général final sera faite.

Article 12 – Récompenses

À l'issue de la saison, les récompenses suivantes seront attribuées :

Classement individuel :

- *Top 3 femmes + les 3 premières Non-licenciées FFTRI seront valorisées par une licence 2027 offerte (part FFTRI-ligue)*
- *Top 3 hommes licenciés FFTRI les 3 premiers Non- licenciés FFTRI seront valorisés par une licence 2027 offerte (part FFTRI-ligue)*

Classement clubs

- *Top 3 clubs (1000 euros / 800 euros / 500 euros)*

Article 13 – Cas non prévus

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue par le présent règlement.